

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **3 (1894)**

Heft 46

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Abonnement:

Schweiz:
Fr. 5.— jährlich.
Fr. 5.— halbjährlich.

Ausland:

Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (8 Mark) jährlich.

Deutschland,
Oesterreich und Italien:

Bei der Post abnommt:
Fr. 6.— (Mk. 4.—) jährlich.

Vereinsmitglieder
erhalten das Blatt gratis

Inserate:

20 Cts per 1 spaltige Petit-
zeile oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
entsprechenden Rabatt.
Vereinsmitglieder
besahlen die Hälfte.

Abonnements:

Für die Suisse:
Fr. 5.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.

Für l'Étranger:

Envoi sans bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.

Abonnement postal:
Fr. 6.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Annouces:

20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Rabats en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

Organ und Eigentum
des

Organe et Propriété
de la

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliars.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1873.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Appel

MM. les Membres de la Société Suisse des Hôteliars
pour la souscription d'actions
en faveur de notre Groupe „Industrie des hôtels“
à
l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896.

Messieurs et chers Collègues,

Ainsi que vous l'annonçait notre honorable Président au cours de l'Assemblée générale du 22 octobre à Berne, chaque sociétaire recevra incessamment une circulaire exposant en détail les dispositions et dimensions que notre Groupe „Industrie des hôtels“ se propose d'adopter pour l'Exposition nationale de 1896. La dite circulaire a été expédiée dans le courant de cette semaine à chaque sociétaire et sous pli recommandé. Présument qu'elle se trouve dans vos mains à l'heure qu'il est, nous vous prions de bien vouloir la lire attentivement.

Nous n'avons rien à ajouter à cette circulaire; nous répétons seulement que de nombreuses et approfondies discussions nous ont persuadés que notre groupe ne saurait être plus utilement et plus dignement représenté que par l'exploitation d'un restaurant (un hôtel ne serait guère possible) répondant à toutes les exigences modernes, et que par la démonstration pratique et visible pour tous les visiteurs de l'exposition, de la manière de traiter et servir les étrangers, telle que nous, les hôteliers, la comprenons et voudrions la voir généralement adoptée.

Mais pour réaliser ces idées, il faut s'imposer des sacrifices considérables et il est absolument indispensable que chaque sociétaire contribue dans la pleine mesure de ses forces et moyens à représenter dignement notre industrie hôtelière, à faire honneur à notre profession et à travailler directement ou indirectement pour le bien de chacun.

Nous faisons donc un nouvel appel à votre dévouement, à votre saine intelligence de notre entreprise, convaincus que vous ne tromperiez pas nos espérances, mais qu'au contraire vous nous retourneriez les bulletins de souscription couverts de gros chiffres.

Nous vous prions instamment de nous répondre au plus vite et de ne pas nous laisser de l'incertitude, car nous aurions dû, en octobre déjà, soumettre au Comité central un programme définitif; par faveur on nous a prolongé le délai jusqu'au 20 courant. Notre projet doit absolument être remis d'ici à cette date; vous voyez donc qu'il n'y a pas un instant à perdre. Pour vous faciliter les choses, nous avons joint à la circulaire une enveloppe adressée et affranchie, dans laquelle il suffit de glisser le bulletin de souscription rempli ou vide.

A plusieurs reprises nous avons entendu dire que MM. les hôteliers de Genève montraient assez de tiédeur pour l'installation d'un restaurant; ces craintes sont dénuées de fondement et pour les dissiper nous ne pouvons faire mieux que de vous communiquer la liste de souscription ci-après. Des gens prêts à fournir d'aussi belles subventions, ne peuvent être hostiles à l'entreprise, bien au contraire, ils prouvent par là que la réussite de nos projets a toute leur sympathie et qu'ils ne négligeront rien pour atteindre ce but.

Ainsi donc, pénétrés d'un véritable esprit de corps et de solidarité, tendons-nous la main. Que chacun, conscient d'avoir travaillé selon ses moyens pour le développement et la prospérité de toute la profession, vienne déposer son obole et les collègues genevois nous prouveront qu'ils sont en mesure et ont la ferme volonté de récompenser la confiance que nous leur témoignons.

Au nom du Groupe XXIII „Industrie des hôtels“:
Le Vice-président *ad interim*:
J. Tschumi.

Liste de souscription des Collègues genevois:

Hôtels	Propriétaires	Frs.	2000.	—
National	MM. Gœrger	500.	—	—
Angleterre	Bantlé	2000.	—	—
Beau-Rivage	Mayer & Kunz	500.	—	—
Richmond	Braun, Gérant	1000.	—	—
Richmond	Armleder, Propr.	1000.	—	—
La Paix	Weber	1000.	—	—
Russie	Vve. Rathgeb	1000.	—	—
Des Bergues	MM. Wachter	1000.	—	—
Suisse	Panzer	200.	—	—
Monnaie	Vernet-Schmid	500.	—	—
Terminus	Baur	300.	—	—
Bellevue	Sutterlin	200.	—	—
Pension Sutterlin	Sutterlin	1000.	—	—
La Poste	Sailer	200.	—	—
Grand Aigle	Wiesendanger	300.	—	—
Du Nord	Schiffner	1500.	—	—
Du Lac	Spahlinger	1000.	—	—
Métropole	Burkhardt	1000.	—	—
Victoria	Niess	1000.	—	—

NB. La liste n'est pas encore complète, le reste suivra dans le prochain numéro.

Aufruf

an die
Herren Mitglieder des Schweizer Hotelier-Vereins
zur Aktien-Zeichnung
für unsere Gruppe Hotel-Industrie
an der
Schweiz. Landesausstellung in Genf pro 1896.

Werte Herren Kollegen!

Wie Ihnen unser Herr Präsident an der Generalversammlung vom 22. Oktober in Bern mitgeteilt, soll jedes Mitglied in nächster Zeit ein Cirkular erhalten, in welchem detailliert auseinandergesetzt ist, in welcher Weise und in welchem Masse sich unsere Gruppe Hotel-Industrie an der Landesausstellung pro 1896 zu beteiligen gedenkt. Dieses Cirkular ist im Laufe dieser Woche an jedes Mitglied als eingeschriebener Brief abgegangen. Indem Sie im Besitze desselben hoffen, möchten wir Sie bitten, dasselbe aufmerksam durchlesen zu wollen.

Wir haben demselben nichts beizufügen, sondern möchten nur wiederholen, dass wir nach reiflichen Diskussionen zu der Ansicht gekommen sind, dass unsere Gruppe in keiner Weise besser und würdiger zur Darstellung gebracht werden kann, als wenn wir ein Restaurant (ein Hotel wäre kaum möglich) nach allen Ansprüchen der Gegenwart exploitierten und den Besuchern der Ausstellung vorzustellen suchen, wie wir Hoteliers die Bedienung der Fremden auffassen und durchgeführt wissen möchten.

Um aber diese Ideen ausführen zu können, bedarf es nicht unbedeutender Opfer und ist es absolut notwendig, dass jedes Mitglied nach seinen Kräften und Mitteln dazu beiträgt, unsere Hotel-Industrie würdig zu vertreten, unserem Beruf Ehre zu machen und jedem Einzelnen direkt oder indirekt Nutzen und Vorteile zuzuführen.

Wir appellieren daher wiederholt an Ihren Opfer Sinn, an Ihr richtiges Verständnis für unser Unternehmen und unser allgemeines Interesse, überzeugt, dass Sie uns in unsern Hoffnungen nicht täuschen, sondern die Subskriptions-Scheine schwer beladen zurücksenden werden.

Eines möchten wir Sie dringendst bitten: uns eine prompte Antwort zu geben und uns nicht im Ungewissen zu lassen, denn wir hätten dem Centralkomitee schon im Oktober ein definitives Programm vorlegen sollen und hat man uns ausnahmsweise eine Verlängerung des Termins bis zum 20. dieses Monats gewährt. Bis zu jenem Tage müssen wir absolut unsere

Eingabe machen und sehen Sie, dass wir keine Zeit mehr zu verlieren haben. Sie finden das Couvert adressiert und frankiert dem Cirkular beigelegt, um Ihnen jede Mühe zu ersparen, den Subskriptions-Schein ausgefüllt oder leer zu retournieren.

Wir haben zu wiederholten Malen Bemerkungen gehört, die Herren Kollegen in Genf stehen der Errichtung eines Restaurants ziemlich kühl gegenüber; diese Befürchtung können wir Ihnen am besten durch die nebenstehende Subskriptionsliste widerlegen. Wenn die Herren bereit sind, solche ehrenwerte Beiträge zu leisten, können sie unmöglich gegen das Unternehmen sein, im Gegenteil beweisen sie damit, dass sie an der Ausführung unserer Pläne regen Anteil nehmen und ihr Möglichstes zum Gelingen beitragen wollen.

Reichen wir ihnen daher in achter Kollegialität die Hand! Jeder möge in dem Bewusstsein, zur Hebung unseres Berufes nach Kräften mitgewirkt zu haben, sein Schärflin beitragen und die Genfer Kollegen werden uns beweisen, dass sie im Stande und auch geneigt sind, unserem Zutrauen alle Ehre zu machen!

Namens der Gruppe XXIII Hotel-Industrie:
Der Prov. Vice-Präsident:
J. Tschumi.

Seulement Cent hôtels recommandables de 1^{er} ordre.

Voilà le chiffre total dont dispose la Suisse, le pays par excellence des hôtels, c'est du moins ce qu'a découvert en un tour de main le Bureau officiel de renseignements de Montreux.

De tout temps, nous sommes parti de l'idée que toutes les dispositions prises par les bureaux officiels de renseignements au sujet de la publicité-réclame devaient être énergiquement appuyées par les hôtels que cela concerne de plus près, ce qui ne veut pas dire cependant que tout ce qui vient de ces bureaux soit utile et parfait; avec ceux-ci toutefois nous avons au moins la satisfaction de savoir que notre argent ne va pas s'engouffrer dans les coffres d'une entreprise privée, à peu près au gain, mais que la généralité en profite quelque peu, d'une manière ou de l'autre, directement ou indirectement. Nous et beaucoup d'autres néanmoins ne saisissons pas bien la façon dont le Bureau officiel de Montreux, le Benjamin de ces institutions en Suisse, comprend la tâche qui lui incombe en matière de réclame et cela nous fait douter que la Société des Hôteliars de Montreux, sous le pavillon de laquelle les circulaires du Bureau officiel naviguent par le monde, soit exactement renseignée sur les agissements du dit office.

Ci-après le texte de cette circulaire:

„Institué à Montreux, sous les auspices de la Société des Hôteliars, de la Société du Kursaal et de la Société d'Utilité publique, notre Bureau a pu constater que la grande majorité des Etrangers manque de renseignements précis sur les Hôtels des localités qu'ils veulent visiter.

Notre Bureau est, croyons-nous, tout spécialement désigné pour combler cette lacune et fournir les indications nécessaires.

Nous avons donc décidé de placer dans la salle de réception de nos Bureaux en même temps que nous avons obtenu de la Société du Kursaal une Concession exclusive nous autorisant à poser dans le Hall Central de leur bâtiment

Un tableau des maisons de premier ordre
tout spécialement recommandées aux touristes.

Ouvert toute l'année, le Kursaal, dont les concerts, le parc, les salons de récréation et de lecture et les attractions diverses qu'il offre sont fréquentés par tous les étrangers, au nombre de plus de cent mille qui séjourneront ou passent annuellement à Montreux, nous a paru être la place dont le choix s'imposait tout naturellement pour ce tableau indicateur et remplir le mieux le but proposé.

Ce tableau de 1^m 20 de large sur 1^m 50 de hauteur entouré d'un élégant cadre en bois sculpté renfermera 100 cases.